

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prone. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Prières des Quarante-Heures. — V Correspondance romaine. — VI Le carême à Montréal. — VII A propos de tolérance. — VIII Retraite sacerdotale mensuelle. — IX Courtes réponses à diverses consultations. — X Aux prières.

AU PRONE

Le dimanche, 12 avril

On annonce :

Les divers offices de la semaine ;

La collecte de vendredi pour les lieux saints ;

Dans le dioc. de Joliette, la collecte, le jour de Pâques, pour les séminaristes ;

C'est samedi midi qu'on remplace l'Angelus par le Regina cœli, si on le sait de mémoire.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 12 avril

(1) Office du dimanche des rameaux, *semi-double privil.*, à la fin des messes basses, dernier Evang. de la bénédiction des rameaux.

A la messe solennelle, après l'aspersion, bénédiction, distribution et procession des rameaux, une seule oraison ; chant de la Passion (selon S. Mathieu) ; préf. de la Croix. — A vêpres, ant. et ps. du dim., hymne *Vexilla Regis* (à genoux pendant la 6e strophe : *O Cruz Ave*), v. *Eripe me* ; au *Magnif.*, ant. *Scriptum est*.

La passion (selon S. Marc) se lit le mardi et (selon S. Luc) le mercredi.

Le jeudi, 16 avril

Office du JEUDI SAINT, *double de 1ère cl.* ; messe propre, (avec consécration des saintes huiles *dans les cathédrales*) ; reposoir et dépouillement des autels (suivi en quelques églises du lavement des pieds et de la récitation des vêpres).

Après la messe du jeudi saint jusqu'à la communion de celle du samedi saint, les fidèles ne peuvent communier à l'église, ni dans aucune chapelle.

Le vendredi, 17 avril

Chant de la Passion (selon S. Jean) ; oraisons diverses ; dépouillement adoration de la croix ; procession et messe des *présanctifiés*.

Le samedi, 18 avril

Bénédictio du feu nouveau, des grains d'encens et du cierge pascal : (lecture ou) chant de 12 prophéties (et bénédiction de l'eau *dans les églises où l'on baptise*) ; litanies des saints spéciales (chaque invocation répétée) et messe double de 1^{ère} cl. ; une seule oraison, préface de Pâques.

Le samedi saint, les fidèles peuvent recevoir la communion à la messe, ou après la messe, mais non avant.

C'est le samedi saint, à midi, qu'on remplace l'Angelus par le Regina cæli ; ceux qui ne le savent pas par cœur peuvent gagner les indulgences en continuant de réciter l'Angelus.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES
Le dimanche, 19 avril

Comme le dimanche de Pâques est privilégié contre tout office de 1^{ère} cl. (Rubr. génér. du brév. titre x, n. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre vi ; décret génér. du 2 déc. 1896, III, n. 3754).

Tous les autres titulaires, outre S. Joseph et l'Annonciation qui tombent entre le 23 mars et le 2 mai, n'auront, cette année, leur solennité que le 3 mai. J. S.

Prières des Quarante-Heures

SAMEDI,	11	AVRIL	— Rosemont.
LUNDI,	13	“	— Hospice Gamelin.
SAMEDI,	18	“	— Nazareth.

APOSTOLAT DE LA PRIERE
INTENTION GENERALE
POUR LE MOIS D'AVRIL 1908
 Approuvée et bénie par Pie X
L'INTÉGRITE DE LA FOI

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que tous les catholiques se gardent avec soin de tout ce qui pourrait porter atteinte à l'intégrité de la foi.

Résolution apostolique : Ne pas lire et ne pas laisser lire autour de nous les livres ou les revues qui défendent les erreurs condamnées.

(1) Voir le No du 18 mars 1907.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 14 mars 1908.



Le 18 de ce mois est mort à Rome, dans son palais à Saint-Louis-des-Français, le marquis Philippe Naro-Patrizi Montoro, qui était grand porte-étendard du Saint-Siège. Il avait succédé à son père mort le 22 juillet 1905, et laisse sept enfants, dont trois garçons—ce qui permet d'assurer la perpétuité de cette charge dans la même famille. Elle était devenue héréditaire sous Urbain VIII qui l'assigna à la famille Naro au XVIII^e siècle. La famille Patrizi allait s'éteindre, quand les Naro prirent le nom de Patrizi et le privilège fut confirmé dans la famille Naro-Patrizi.

— Le rôle du porte-étendard est facile à connaître ; ce qui l'est moins c'est de savoir, non pas ce qu'est actuellement l'étendard de la sainte Eglise, mais ce qu'il était jadis.

— Evidemment il faudrait pouvoir remonter à l'étendard que Constantin se fit faire sur le modèle de celui qu'il avait vu en songe. On croit qu'il était de couleur rouge, qui était du reste une couleur impériale ; mais on sait qu'il portait le monogramme du Christ en lettres d'or. Toutefois on ne peut guère trouver un étendard de la sainte Eglise que sous Léon XIII où l'on voit, dans la mosaïque du triclinium du Latran, saint Pierre donner à Charlemagne l'étendard de la sainte Eglise pour la mettre sous sa protection. Mais la restauration de cette partie de la mosaïque a été faite uniquement sur des dessins qui en avaient été conservés ; et comme ceux-ci ne portaient pas la couleur, il n'est point certain que la reproduction reproduise fidèlement les nuances de l'original.

— Il y a une chose cependant certaine, c'est que les papes expédiaient aux souverains un étendard de l'Eglise en soie rouge et portant, soit les clefs croisées et surmontées de la tiare, soit les portraits des saints apôtres Pierre et Paul.

D'autres fois, au lieu de mettre sur la pourpre de l'étendard les clefs et la tiare, les papes y ont fait représenter le crucifix. Tel fut par exemple l'étendard que Clément IX donna à son frère, Camille Rospigliosi, qui commandait les galères pontificales dans la guerre de Candie contre les turcs. Le même pape envoya la même année à François de Vendôme, grand amiral de France dans cette guerre, un autre étendard de forme différente. Il était bien de couleur rouge, mais au lieu du crucifix il portait les images des saints apôtres Pierre et Paul et au milieu l'écusson de Clément IX. Comme il avait, et il semble que c'était une nouveauté, les armes du Souverain-Pontife régnant, quelques personnes firent observer à l'amiral que c'était l'étendard personnel du pape et nullement celui de la sainte Eglise. Mais l'envoyé pontifical qui avait apporté la bannière et un bref eut une réponse qui coupa court à toute discussion. « De même, dit-il, que le pape ne peut pas se séparer de l'Eglise, ainsi il faut que ses armes soient au milieu des saints apôtres qui la symbolisent ».

— Le drapeau pontifical se voit reproduit sur la grande tapisserie qui dans les consistoires sert de fond au trône du pape. On y voit deux lions affrontés qui soutiennent une lance faite comme celle des tournois et couronnée par un oriflamme flottant dans l'air. Il est de couleur rouge, se termine par deux pointes, et au centre se voient l'écusson, la tiare et les clés pontificales. C'est celui que les jours de grande fête on arborait sur les bastions du château Saint-Ange, mais il a au centre les armes du pape régnant.

— L'étendard de la sainte Eglise dont la garde est confiée au *Vexillifère de la sainte Eglise* a une forme déterminée. C'est un carré d'étoffe en soie de couleur cramoisie, mais tirant plutôt sur le rouge vif, terminé comme un oriflamme par deux pointes. Il est frangé d'or et tout le fond est parsemé d'étoiles à six branches d'or brodées à l'aiguille. Au centre est

l'écusson pontifical en couleurs, surmonté de la tiare et des clés.

— La charge du porte-étendard pontifical est maintenant une sinécure ; mais elle a été jadis achetée chèrement par ceux qui n'ont pas craint, surtout dans la guerre contre les turcs, de faire à cet étendard un rempart de leur corps et de le conduire à la victoire.

— La lutte contre l'Eglise va prendre à Rome une allure plus vive depuis le vote du règlement sur l'enseignement religieux. On sait que par ce règlement les communes ne sont plus tenues de donner l'enseignement religieux, peuvent le faire si elles le désirent, et doivent le faire si les pères de famille le demandent. Or la municipalité romaine, en sa qualité de bloccarde et de représentant de la franc-maçonnerie, refusera l'enseignement religieux. Il faudra donc que de nouveau les pères de famille se mettent en mouvement pour l'obtenir. Et cela ne se fera point certainement sans accroc. Ces libres-penseurs aiment tellement la liberté qu'ils veulent que tout le monde pense comme eux.

— Mais poursuivant continuellement le plan fixé par la franc-maçonnerie et croyant que l'heure de la curée a sonné, le maire de Rome a envoyé une circulaire à toutes les communautés religieuses de Rome pour leur demander un inventaire de ce qu'elles possèdent de précieux. Il faut avouer que l'envoi de cette circulaire est naïf. Penser qu'on lui répondra par un inventaire exact de tout ce que possède en fait de calices précieux, antiquités, tableaux, statues, manuscrits ou incunables, chaque communauté, dépasse un peu la limite de la simplicité. Toutefois il se pourrait bien que des communautés de femmes se fissent prendre, et envoyassent les statistiques demandées. Nous avons vu en ce genre après 1870 des choses si étranges, que vraiment on peut encore craindre leur retour.

LE CAREME A MONTREAL

A la cathédrale. — C'est M. l'abbé Ferréol Jobin, professeur de Rhétorique au Collège de l'Assomption, qui a porté la parole dimanche dernier. Il a traité des *consolations de la foi*. A beaucoup la foi, à cause des pratiques qu'elle impose, paraît surtout un fardeau. C'est une erreur profonde. La foi, à la bien comprendre est bien plutôt une consolation, et l'orateur sacré va nous le montrer avec une onction douce et persuasive. A ceux qui, sans rougir de leur foi sans doute, paraissent y trouver cependant une perfection un peu inquiétante et une noblesse plutôt sévère, il va faire voir qu'elle ne tourmente pas, mais qu'elle apaise, qu'elle ne surcharge pas, mais qu'elle allège.

L'homme, sur le chemin de la vie, est inquiet : son esprit cherche la lumière de la vérité, son cœur à soif de bonheur. Comme l'aveugle de Jéricho, il demande à voir, et la philosophie et la science lui racontent des fables, le mot est dans l'Écriture : *fabulationes* ; la foi l'éclaire ! Il a soif de bonheur, et la source où étancher sa soif ne se trouve pas ici-bas ; à mesure qu'il croit l'approcher, elle s'éloigne ; les richesses, les honneurs, la gloire, les plaisirs ne le satisfont pas ; la foi lui donne dès ici-bas la paix promise aux hommes de bonne volonté, parceque surtout elle lui promet les joies éternelles de l'autre vie. Qu'est-ce que la vie sans l'espérance de la survie éternelle ? Un vaste champ de douleurs, au bout duquel bon gré mal gré il faut voir le sombre gouffre où tout croûle : la mort. Le monde est cruel, parce qu'il est égoïste, et ce n'est pas à lui qu'on peut demander d'être consolé. La foi n'enlève pas la douleur de la vie de l'homme, mais elle l'en console, en lui montrant qu'il n'est pas seul à souffrir — le Divin Maître avant lui a souffert pour lui, pour sanctifier sa souffrance humaine, et cette souffrance au reste sera de courte durée ; car la mort c'est le passage à la vie, à la vraie vie.

Et M. le prédicateur cite les textes saints que ce thème appelle et qui sont si réellement consolants. Parmi les données nombreuses de la foi, argumente-t-il, nous trouvons en effet : Que nous sommes les enfants de Dieu. « Vous devenez participants de la nature divine ». (2. P. I. 4.) Voyez quel amour le Père nous a témoigné pour que nous soyons appelés enfants de Dieu et que nous le soyons en effet ».)1, Joan. III, 1). « Vous avez reçu l'esprit de l'adoption des enfants de Dieu ». (R VIII, 15). — Que nous voyons dans la lumière de Dieu. « In tuo lumine, videbimus lumen ». (Ps XXXV, 10). — Que nous jouirons du bonheur de Dieu. « Ils seront enivrés de l'abondance de votre maison, et vous les ferez boire au torrent de vos délices ». (Ibid, 9). — Que si nous souffrons, c'est avec Dieu à nos côtés et pour mieux arriver à Dieu. « Mais aidé par le secours de Dieu, jusqu'à ce jour je suis debout ». (Act. XXVI, 22). « C'est par beaucoup de tribulations qu'il faut que nous entrions dans le royaume de Dieu ». (Ibid, XIV, 21). — Que la mort est le repos en Dieu. « Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur. Dès maintenant, dit l'Esprit, ils se reposeront de leurs travaux ». (Apoc. XIV. 13). — Que tous ceux que nous aurons aimés nous les retrouverons en Dieu. « Ensuite nous, les vivants, qui aurons été laissés, nous serons enlevés ensemble avec eux dans les nues pour aller à la rencontre du Seigneur, dans les airs, et ainsi nous serons pour toujours avec le Seigneur ». (1 Thess. IV, 16).

D'où il faut conclure que la foi, apaisant nos agitations, allégeant nos douleurs, adoucissant nos chagrins, apporte à l'individu comme à la famille ce qui les peut consoler et soulager ici-bas. Ceux qui ont fermé les yeux à la lumière de la foi sont privés de ces diverses consolations. Ils se tourmentent et se désolent, « tâtonnant, selon l'expression d'Isaïe, le long des murs comme des aveugles, se heurtant en plein midi comme dans les ténèbres, étant dans l'obscurité comme des morts ». (Gs. LIX, 10).

Quelles joies doivent donc éprouver ces nobles intelligences, qui, par une grâce nouvelle de Dieu, quittent les régions glacées et ténébreuses du doute pour revenir aux douces clartés de la foi. Prions pour que le nombre de ces retours augmente sans cesse. Et nous, tenons à notre foi qui, non seulement nous honore mais encore nous console ; gardons-la comme un dépôt sacré, jusqu'à ce que nous atteignons la gloire où nous serons enivrés de l'abondance de la maison de Dieu, et où nous boirons au torrent de ses délices.

A Notre-Dame. — Après la passion, qu'il a nommée avec saint Augustin l'*orgueil de la chair*, dimanche j'dernier, M. le chanoine Daniel dénonce aujourd'hui cette autre passion bien humaine, terrible aussi, qui s'appelle l'*amour de l'argent*. Il débute par un souvenir personnel qu'il peint d'une façon saisissante :

“ J'ai eu un jour, l'impression vive et vraiment tragique de ce qu'il y a d'effroyable dans la passion de l'argent. C'était à Monaco. Vous avez tous entendu parler de cette principauté minuscule située aux confins de la France et de l'Italie. Dans un site admirable, un des plus beaux qu'il y ait au monde, entre la mer éternellement bleue et les grandes Alpes, tantôt vertes, tantôt blanches, selon le cycle des saisons, sous un ciel enchanteur qui ne connaît pas d'hiver, et dont la douce chaleur infuse aux veines, une véritable langueur, cette principauté est surtout célèbre par son établissement de jeux. Quelques fortunes peut-être s'y élèvent, mais à coup sûr, d'innombrables fortunes s'y perdent, et bien des pierres de ce pays de rêve ont été rougies du sang des suicidés.

“ J'obtins un jour du directeur, l'autorisation de contempler, de son cabinet, la salle de jeux en plein exercice. Ce cabinet possède une fenêtre en œil de bœuf ouverte derrière un bastion en haut de la salle, et d'où l'on voit sans être vu. Jamais je n'oublierai ce spectacle. Autour de six ou huit tables de jeux sur lesquelles tourbillonnait la roulette, quatre ou cinq rangs de spectateurs fiévreux, silencieux, l'œil sur la bille fatale, les traits crispés, véritablement hypnotisés. Pas un geste, pas un cri, pas de

paroles ; une impression de fièvre, d'angoisse, de richesse atroce. Et sur le tapis vert, le geste large, rapace, saisissant comme un coup de faux, du croupier, ramenant à lui par un geste toutes les pièces d'or, tous les écus d'argent, tous les billets épars sur le tapis. C'était vraiment une vision d'enfer".

Cet amour de l'or, continue en résumé M. le prédicateur, n'est pas une passion nouvelle dans l'humanité. De tout temps, l'or a passé pour le premier des biens. Mais cette passion est plus forte aujourd'hui : 1o D'abord parce que l'or donne plus de satisfaction. Autrefois, on pouvait être riche et manquer de bien des choses. Un grand seigneur, dans un château-fort du moyen âge, pouvait manquer de pain. Aujourd'hui il n'est rien que l'or ne puisse procurer ; 2o Parce qu'elle est érigée en principe. Cette passion était instinctive autrefois. Aujourd'hui elle est raisonnée. Elle est admise par tous ; elle est érigée en science ; elle est exclusive, et tend à faire de la vie un tout qui se suffit à lui même. Les peuples ont là-dessus, les mêmes idées que les particuliers. On faisait autrefois ce qu'un historien français appelait des guerres de magnificence ; on luttait pour une idée religieuse, et c'était les croisades ; on luttait pour des idées philosophiques, et c'était les guerres de la Révolution ; on luttait pour des idées humanitaires, et c'était les guerres de nationalités. Mais c'était presque toujours pour des idées ; aujourd'hui les peuples se battent pour des questions d'argent.

Les conséquences de cet état de chose sont souverainement déplorables. Le mauvais riche de la parabole évangélique n'est pas damné à cause de l'origine de sa fortune ; il est damné à cause du mauvais usage qu'il en fait. C'est qu'en effet l'argent rend orgueilleux, impie et libertin : *Orgueilleux*, cela se comprend. Quand on a tout pouvoir on croit avoir tout droit. Et l'argent donne tout pouvoir. *Impie*, on ne peut servir à la fois Dieu et Mammon. Il est impossible de s'enrichir vite et beaucoup en obéissant à celui qui a dit : Bien d'autrui tu ne pren-

dras. Il est impossible de rester attaché aux richesses et surtout attaché à la loi qui a dit : Fais l'aumône... Je suis le pauvre. *Libertin*, l'argent et la volupté vont de compagnie. L'un provoque l'autre. Ils forment à deux, la substance du vice : l'un est le ver, l'autre le cadavre. Comme l'on comprend l'abbé de Rancé, jetant les yeux sur sa demeure somptueuse, et s'écriant : Ou l'Évangile me trompe, ou ce n'est pas ici la maison d'un prédestiné ! — Comme on comprend le cri de malédiction de l'Apôtre, devant cette corruption engendrée par l'argent. Que l'argent du monde soit damné avec le monde !

Et les conséquences sociales sont aussi lamentables que les conséquences individuelles ; c'est l'oppression des petits, et celle des pauvres. *L'oppression des petits*. C'est-à-dire ces travailleurs, ces ouvriers, auxquels des maîtres sans pitié imposent un surmenage odieux, ce que la langue de nos voisins appelle d'un mot si expressif, le « sweating system » ; et avec ce surmenage qui brise le corps et la santé, ne lui donnent trop souvent qu'un salaire de famine. *L'oppression des pauvres*. La société moderne s'arrange pour cacher le pauvre le plus possible, et pour que le spectacle de la détresse populaire n'importune pas les jouisseurs. Mais cela n'empêche pas le pauvre d'exister, ni les catastrophes de se produire, causées par la pauvreté.

Le remède est dans l'Évangile, qui apprend au pauvre à se résigner, et au riche à faire bon usage de sa fortune.

Nous nous reprocherions de ne pas ajouter à cette analyse fidèle, mais un peu sèche, au moins quelques phrases où palpitent mieux les éloquentes envolées. Voici, par exemple, comment M. le chanoine peignait avec vigueur l'écrasement du pauvre par l'oppression de l'argent :

Et ce n'est pas seulement les petits que l'argent écrase, ce sont les pauvres. Dans la société moderne on fait ce que l'on peut pour cacher la vie du pauvre ; on voit dans certains pays des écriteaux, sur les routes, por-

tant
repr
péché
cela
Ah, r
dans
on p
table
toute
pour
main
de cel
chez
allum
comm
enfon
cette
avant
frères
ce n'es
toyabl
Dieu f
qui a
bon sa
d'Itali
à vous,



l'actio
lisme »

(1) I

tant ces mots : " La mendicité est interdite " ! On cache le pauvre qui représente Jésus-Christ ; on cache au chrétien l'occasion de racheter ses péchés, de mériter un peu de Paradis ! On cache le pauvre, est-ce que cela détruit la misère ? Est-ce que la pauvreté ainsi cachée a disparu ? Ah, mes frères, comment le croire ? Quand tous les hivers, on peut lire dans nos journaux, Dieu merci, je n'ai pas encore lu cela dans les vôtres, on peut lire dans les journaux d'Europe, tous les hivers, ce récit lamentable d'une pauvre femme, d'une pauvre mère qui, après avoir épuisé toutes ses ressources, après avoir cherché de tous côtés un peu de pain pour nourrir ses enfants, après avoir fait l'impossible des choses surhumaines pour ne pas que ses petits meurent de faim, on peut lire le récit de cette pauvre femme qui, à bout de forces, à bout de ressources, rentre chez elle, s'enferme dans sa chambre, la calefautre avec soin et puis allume un réchaud et reste là ! Et quand on songe au spectacle que le commissaire de police et les voisins, le lendemain, trouvent tous, quand enfonçant cette porte, ils voient sur un pauvre grabat cette femme, cette mère, au milieu des cadavres de ses enfants qui sont des squelettes avant d'être des morts !! Est-ce que ce n'est pas épouvantable, mes frères ? Est-ce que ce n'est pas une sensation épouvantable ? Est-ce que ce n'est pas appesantir sur une nation aussi mal organisée, aussi impitoyable ? Est-ce que ce n'est pas attirer sur cette société la malédiction de Dieu ? Ah ! comme on comprend après cela cette parole de cet homme qui a le plus aimé la pauvreté après Notre-Seigneur Jésus-Christ, de ce bon saint François d'Assise, de ce grand saint, qui errait sur les routes d'Italie, ayant tout abandonné, qui disait, montrant son crucifix : " C'est à vous, mon Dieu, et à vous seul, que le pauvre a été abandonné ! "

A PROPOS DE TOLEPANCE

FA *Corrispondenza Romana* mettait récemment les catholiques français en garde contre la campagne menée par leurs compatriotes protestants « pour accaparer l'action catholique sous prétexte de propagande contre le matérialisme » (1). Nous n'avons pas sans doute ici, au Canada, à faire

(1) Dépêche à *La Croix* de Paris, 17 mars.

une lutte aussi active contre les envahissements du matérialisme, et ce n'est pas sur ce terrain peut-être que la compénétration des idées des protestants et des idées des catholiques est à craindre, et pourtant ? Le seul fait de notre contact journalier avec des concitoyens honorables, mais qui ne partagent pas notre foi, nous expose à de dangereuses compromissions. Sous prétexte de tolérance et de largeur d'esprit, quelques-uns de nos hommes publics sont trop souvent prêts à s'écarter de la seule ligne droite et orthodoxe. « Voyez donc les protestants, disent-ils, comme ils sont larges ; pourquoi n'en ferions-nous pas autant ? » Pour une raison bien simple, c'est que notre *credo*, ou mieux notre règle de foi, s'y oppose essentiellement. Pour le protestant, toutes les religions sont bonnes ; pour le catholique, il n'y en a qu'une. Et parce que l'on oublie dans la pratique cette différence fondamentale, il arrive qu'à quelques-uns, chez nous aussi, la dépêche de Rome, dont nous parlons plus haut, conviendrait avec une variante ; il faut veiller, *Caveant !* sous prétexte de *propager l'esprit large*, on voudrait également ici *accaparer l'action catholique*.

Nous vivons, côte à côte, avec les protestants ; au point de vue de notre race et au point de vue religieux qu'avons-nous besoin de nous fusionner avec eux ? L'union, soit, sur le terrain social et politique. La fusion par le sang et par la foi, non ! Nous serions absorbés et annihilés. M. Siegfried, dans la constatation des faits voyait juste quand il intitulait son livre : *Le Canada — Les Deux Races*.

Mais il voyait moins juste, on se le rappelle, ce publiciste français, lorsqu'après avoir reconnu que c'est au clergé catholique que nous devons nos vertus civiques et sociales, il écrivait cependant qu'il faut regretter que ce clergé soit au Canada si puissant encore et si influent. C'était une contradiction dans les termes, qui se pourrait ainsi résumer : « Canadiens, vous devez au catholicisme d'être restés moraux et purs, et par con-

ség
cat
N
liqu
elle
erre
sur
(dir
Mo
pro
san
est
et r
la l
bon
A
just
foi
la c
ren
I
pro
rés
à M
fait
nai
reu
A
où
ho
mo
no

séquent vigoureux et forts ; mais vous avez tort de croire au catholicisme ».

Nous disons tout cela pour rappeler que la doctrine catholique est une, que si elle admet la *tolérance* pour les personnes, elle n'admet pas et ne peut pas admettre la *tolérance* pour les erreurs. N'ayons donc pas l'admiration trop facile, ni surtout trop complète. Parce que le Dr Barclay, l'autre jour (dimanche 22 mars), dans l'église protestante de Saint-Paul à Montréal, a rendu hommage aux actions héroïques de nos pionniers français et catholiques en ce pays, n'écrivons pas sans réserve que " l'éloge qu'il a fait de nos missionnaires est admirable ", alors précisément qu'il y a traité nos dogmes et nos croyances de *superstitions et d'erreurs*. Ce n'est pas de la largeur d'esprit pour un catholique d'agir ainsi, c'est tout bonnement de l'ignorance de sa propre foi.

Autant que personne nous voulons reconnaître l'esprit de justice et la hauteur de vue de ceux qui, n'étant ni de notre foi ni de notre langue, rendent hommage aux nôtres ; mais à la condition toutefois que, même de bonne foi, ils ne défigurent pas nos dogmes et n'insultent pas à nos croyances.

L'engouement dans lequel nos journaux donnent parfois à propos de la largeur d'esprit de tels ou tels appelaient ces réserves. Quand, au congrès de l'Association forestière, tenu à Montréal ces semaines dernières, l'honorable M. Fisher a fait l'éloge de l'œuvre civilisatrice de nos apôtres et missionnaires, il n'a pas jugé utile de parler de *superstitions et d'erreurs* ; c'était le temps alors d'applaudir sans réserve.

Mais quand on vient nous parler d'un *sermon patriotique*, où l'on trouve tout *admirable*, et que ce sermon est celui d'un homme, qui peut être de bonne foi, mais qui n'en traite pas moins nos dogmes de superstitions et nos croyances d'erreurs nous protestons, parce que c'est un devoir pour nous de le faire.

RETRAITE SACERDOTALE MENSUELLE

Mercredi, 8 avril, au Grand-Séminaire

Les exercices communs de la retraite mensuelle pour le clergé du diocèse de Montréal se font chaque deuxième mercredi du mois, au Grand-Séminaire. Ils auront lieu cette semaine le 8 et commenceront à 2 heures précises. Ils comprennent la récitation des vêpres et complies, la préparation à la mort et une instruction suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Tous les prêtres sont invités à suivre ces exercices.

COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

Prêtre donnant la communion en-dehors de la messe

LE prêtre qui distribue la sainte communion en-dehors de la messe doit-il recouvrir le ciboire, en arrivant à l'autel et avant de se purifier les doigts, ou seulement après cette purification ?

La rubrique du *Rituale Romanum* (1) n'indique pas l'ordre dans lequel le prêtre doit faire ces diverses actions. La Congrégation des Rites n'a pas eu encore l'occasion de se prononcer sur ce point ; chacun est donc libre de choisir l'ordre qu'il lui plaira. On désire au moins connaître l'enseignement des

(1) Tit. IV, cap. II, *Ordo administrandi sacram communionem*, n. 8 et cap. IV *De communione infirmorum*, n. 18.

liturgistes. Comme on doit s'y attendre dans une question libre, ils ne sont pas tous rangés du même côté.

Quelques-uns enseignent l'ablution des doigts avant le recouvrement du ciboire. Cette méthode qui offre l'avantage d'avoir les doigts de la main droite libres pour recouvrir le ciboire est patronée par Cavalieri, De Herdt, Falise, Wapelhorst et Stimart.

Mais la plupart des liturgistes préfèrent l'autre méthode, à savoir, le recouvrement du ciboire avant l'ablution, ce qui paraît plus convenable pour la sainte eucharistie. Ce sont Merati, S. Liguori, Baldeschi, Martinucci, Caron, O'Kane, Le Vavasseur, Lerosey, Appeltern, Van Der Stappen, De Amicis, etc., *l'Ami du clergé*, etc. Voici comment s'exprime Le Vavasseur : « Quand le prêtre, de retour à l'autel, a déposé le ciboire et fait la génuflexion, il frotte aussitôt légèrement l'un contre l'autre, le pouce et l'index de la main droite au-dessus de la coupe ; puis continuant à tenir ses deux doigts joints, il couvre le ciboire sans faire une seconde génuflexion, purifie ses doigts dans un petit vase préparé pour cela... »

Ceux qui ont écrit depuis dix ans citent une décision de la Congrégation des Rites en faveur de la deuxième manière d'agir, mais ni la question ni la réponse ne regardent ce doute et par suite elle ne saurait créer une obligation. Elle décide seulement que le prêtre en arrivant n'est pas tenu de réciter les prières les mains jointes avant de recouvrir le ciboire et de se laver les doigts, mais qu'il peut les dire pendant ces deux actions.

PRIÈRE « MON SEIGNEUR ET MON DIEU ».

Tandis qu'on trouve quelque part l'indication de 50 jours d'indulgence pour l'oraison jaculatoire « Mon Seigneur et mon

Dieu » au moment de l'élévation de l'hostie, on lit ailleurs 7 ans et 7 quarantaines. Quelle est la concession ?

La concession d'indulgence pour cette pratique est réellement de 7 ans et 7 quarantaines et a été faite par le pape le 17 mai 1907, mais n'a été enregistrée au bureau de la Congrégation des Indulgences que le 12 juillet de la même année. Un grand nombre de revues ecclésiastiques en ont donné le texte, ou au moins l'analyse fidèle. On doit donc considérer comme une erreur échappée à la plume toute autre indication.

Il faut remarquer que ce n'est pas seulement à la messe qu'on peut gagner cette indulgence, mais aussi tout le temps que dure une exposition du Saint-Sacrement, soit aux quarante-heures, soit le premier vendredi du mois, soit en toute autre circonstance, comme le salut. L'indulgence se gagne chaque fois qu'on récite cette prière en regardant la sainte hostie. Il n'est pas dit toutefois qu'elle soit applicable aux âmes du purgatoire. Mais ceux qui ont fait la cession héroïque doivent nécessairement la leur appliquer. J. S.

AUX PRIERES

M. M. J.-Désiré Chevrier, p. s. s., décédé à Montréal.

Frère James Tarrant, novice, de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur, décédé à Joliette.

Sœur Delvina Giguère-Damase, religieuse auxiliaire, des Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Agathe, née Céline Pepin, professe coadjutrice, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Portland, Orégon.

Sœur Marie-Gaudence, née Léonie Chamberland, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Montréal.

M. Antoine Lonion, décédé à North Adams, Etats-Unis.